

**Jocelyn COULON (dir.), *Guide du maintien de la paix 2009, 2008*,  
Montréal, CEPES/Athéna éditions, 237 p.**

André Dumoulin

Volume 40, Number 2, 2009

Les relations transatlantiques dans la période de l'après-guerre  
froide

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/038291ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/038291ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dumoulin, A. (2009). Review of [Jocelyn COULON (dir.), *Guide du maintien de la paix 2009, 2008*, Montréal, CEPES/Athéna éditions, 237 p.] *Études internationales*, 40(2), 329–331. <https://doi.org/10.7202/038291ar>

possibilités de renforcement des capacités locales, ils doivent aussi s'inscrire dans un cadre institutionnel capable d'assurer leur pérennité et de gérer les conflits.

Khalil Shikaki (« Palestine, 1993-2006. Failed Peacebuilding, Insecurity, and Poor Governance ») explique de façon contrastante comment les objectifs en matière de gouvernance, de démocratie et de construction de l'État dans les territoires palestiniens sont compromis par la place prépondérante accordée à la cessation de la violence. Cette approche de la paix axée sur des objectifs sécuritaires à court terme a en effet, d'une part, favorisé la progression de l'autoritarisme en Palestine, donnant lieu à la centralisation du pouvoir et à l'exclusion politique, qui ont en retour diminué les capacités des institutions publiques, et, d'autre part, favorisé la plus grande fragmentation de l'espace politique.

Dans la même ligne d'idées, certains auteurs s'interrogent sur l'efficacité d'une démobilisation et d'une démilitarisation des combattants au détriment des bénéficiaires à long terme d'une réintégration des groupes armés, notamment le renforcement de la sécurité des communautés. Wenche Hauge and Beate Thoresen (« The Fate of Former Combatants in Guatemala. Spoilers or Agents for Change ? ») estiment en effet que ces militaires démobilisés peuvent devenir des vecteurs de changement, selon leur enclassement dans leur contexte local, social et institutionnel. Une idée aussi abordée par Arne Strand (« Fighting for Peace ? Former Combatants and the Afghan Peace Process »), qui valorise par ailleurs une réintégration collective plutôt qu'individuelle des combattants.

Les chapitres étant construits à l'intérieur d'un cadre méthodologique commun, il en résulte un ouvrage très cohérent, dont le directeur peut tirer une série de conclusions pertinentes. Le traitement de l'un des thèmes annoncés en introduction – et qui est d'ailleurs à l'origine du titre –, soit la transition dans l'après-2001 des interventions négociées de consolidation de la paix vers des opérations de « stabilisation », est toutefois quelque peu décevant. Une appréciation plus fondamentale de ce glissement et de ses implications aurait été pertinente. On comprend bien que l'intervention en l'absence d'une coalition transnationale – produit de la coïncidence des intérêts des acteurs locaux et internationaux – et l'utilisation plus robuste de la force représentent des obstacles à la consolidation de la paix, mais il aurait été utile d'en apprendre davantage sur les répercussions au niveau local de cette transformation des modes et des objectifs d'intervention. Il n'en demeure pas moins que l'ouvrage apporte une description nuancée des mécanismes locaux de développement et, surtout, de l'imbrication des objectifs minimalistes et maximalistes de consolidation de la paix.

Kathia LÉGARÉ

*Département de science politique  
Université Laval, Québec*

### **Guide du maintien de la paix 2009**

*Jocelyn COULON (dir.), 2008, Montréal, CEPES/Athéna éditions, 237 p.*

Attendu chaque année, le *Guide du maintien de la paix* comporte encore une fois, pour sa septième édition, des approches diversifiées, des analyses précises, une chronologie et des tableaux statistiques et documentaires toujours particulièrement riches et originaux. En

cela, le guide est un outil utile, parce qu'il stimule l'intérêt de l'étudiant à approfondir certains aspects de la matière complexe de la sécurité internationale et du maintien de la paix. Il est aussi l'occasion d'apporter, par ses études de cas, des synthèses tout en nuance des situations conflictuelles sur le terrain des opérations.

Au final, le *Guide* enrichit par sa prise de recul et le choix renouvelé de ses contributeurs. Ici encore, l'ouvrage collectif est rédigé par plusieurs chercheurs – en l'occurrence canadiens, français, libanais, camerounais. Les sujets sont diversifiés et répondent en grande partie à l'actualité du moment : le Liban et la FINUL 2, le Kosovo et son statut précaire, la complexité du Darfour, l'interaction économique et sécuritaire en Afrique centrale par l'analyse de la CEEAC, le coût financier des opérations extérieures de l'État français.

Nous retiendrons plus particulièrement l'analyse de Stefan Pfister qui rend compte du fonctionnement de la FINUL 2, deux ans après la guerre entre Israël et le Hezbollah au pays du Cèdre. L'intérêt vient des nuances apportées à propos du mandat, des missions, des règles d'engagement et autres *caveats* opérationnels, dans un environnement moyen-oriental fortement imprévisible, malgré le caractère robuste souhaité par les contributeurs.

L'analyse du statut du Kosovo apporte bien des détails sur l'héritage de la fédération yougoslave avant de montrer l'importance pour les décideurs internationaux de défendre l'autonomie du Kosovo dans le respect de l'intégrité et de la souveraineté yougoslaves. Cette logique du compromis est d'autant plus complexe à gérer que le Kosovo indépendant

est sous supervision internationale sur fond de tensions autour du plan Ahtisari. Rapports de force internes et postures diplomatiques antagonistes, qui rappellent en partie les exemples de l'Ossétie et de l'Abkhazie.

Nous retenons également l'analyse des interventions improvisées autour de la guerre du Darfour ; conflits en forme de sac de nœuds que l'auteur examine avec finesse, des causes aux conséquences, de l'explication complexe aux multiples enjeux, où évolue une MINUAD hybride.

Et celle, surtout, de l'action de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) associée au traité de Libreville d'octobre 1983 dont la mission économique d'intégration régionale dut progressivement intégrer la dimension sécurité-défense, au vu de la géopolitique instable de l'Afrique : la guerre naissant de la faiblesse structurelle des États. Entre pacte de non-agression et création du COPAX, instruments que sont le MARAC et le FOMAC, la CEEAC subit des contraintes importantes avec les conflits internes, les mouvements rebelles, les guerres ethniques et les conflits de voisinage.

Au final, l'analyse du *jus in bello* (droit des conflits armés) dans les opérations de stabilisation pose les bonnes questions sur la complexité du politique à maîtriser cette mission particulière, tout comme sur la pertinence à rechercher la légitimité et la légalité onusiennes qui devraient toujours être associées à ce champ spécifique.

Assurément, un ouvrage riche, utile et lisible pour apprécier certains espaces d'engagement des États dans la maîtrise toujours difficile du maintien et de la consolidation de la paix. Et si nous

pouvons regretter le trop faible nombre de chapitres et l'absence d'analyse du jeu diplomatique européen en Géorgie, le *Guide du maintien de la paix 2009* reste un outil francophone indispensable pour ceux qui travaillent sur cette matière à tiroirs.

André DUMOULIN

*École royale militaire, Bruxelles*

### **Europe Facing Nuclear Weapons Challenges**

*Grégory BOUTHERIN (dir.), 2008, coll. Travaux du CERIC, Bruxelles, Bruylant, 229 p.*

Cet ouvrage collectif s'intéresse à la question des armes nucléaires et au rôle de l'Europe face aux défis de non-prolifération et de désarmement. On pourrait le classer dans la catégorie des relations internationales, mais il touche également de manière récurrente au droit international, puisqu'une partie importante des analyses est basée sur les normes internationales applicables en la matière, à commencer bien sûr par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 1968. L'ouvrage, qui regroupe des contributions à une conférence qui s'est tenue à la mi-2007, réunit des chercheurs pour la plupart relativement jeunes et encore peu connus dans le domaine. Si, comme toujours dans ce type d'ouvrages, la clarté et la qualité des contributions varient, le livre propose dans son ensemble un bilan intéressant et spécialisé sur la politique européenne en matière de contrôle de l'armement et de désarmement nucléaire. Cet intérêt particulier pour l'Europe comme acteur face aux défis de l'armement nucléaire est original et bienvenu, dans un domaine où tous les regards sont souvent tournés vers la politique américaine. Il nous

semble, vu le caractère très spécialisé de la plupart des articles, que l'ouvrage s'adresse plus à un public de chercheurs/enseignants que d'étudiants.

Le livre est divisé en quatre parties dont le découpage n'est, en pratique, pas toujours très convaincant : la dissuasion nucléaire, le désarmement nucléaire, la prolifération nucléaire et les défis de la non-prolifération. Il ne contient pas de conclusion.

On appréciera l'étude d'une jeune chercheuse, Sophie Lefeez, analysant les conditions de fonctionnement et les dangers de la dissuasion nucléaire sous l'angle conjugué des sciences politiques, de la sociologie et de la psychologie. Son approche pluridisciplinaire lui permet de mettre le doigt de manière probante sur les paradoxes de la dissuasion nucléaire et l'irrationalité d'une partie importante de la doctrine en la matière.

Il est également appréciable qu'une partie de l'ouvrage soit consacrée au désarmement nucléaire, l'autre face de la non-prolifération, mais trop souvent négligée dans bon nombre d'études sur la question. Dans ce domaine, Lukash Kulesa propose une étude dont on remarquera, tout à la fois, la rigueur et la précision sur le plan de l'analyse juridique (l'auteur est juriste de formation), de même que l'intelligence et la finesse sur le plan de l'analyse politique. Après avoir dressé le bilan de l'évolution de l'obligation de désarmement faite aux puissances dotées de l'arme nucléaire, Kulesa quitte le domaine des obligations juridiques pour s'intéresser aux aspects stratégiques et symboliques de la question. Sans grand espoir de revirement stratégique majeur des puissances dotées, il plaide, non sans malice, pour un changement de tactique : les